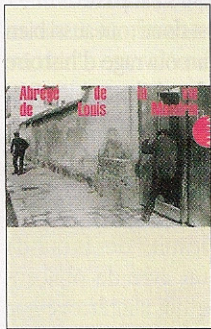


Bandit de grand destin

Abrégé de la vie de Louis Mandrin, éd. Allia, 96 p., 3 €.

Par **Alexis Brocas**

Louis Mandrin et Borgnefesse, capitaine de la flibuste, appartiennent à la même race : celle des joyeux bandits d'antan, qui certes pillèrent et tuèrent, mais conquièrent, par leurs exploits et leur tempérament pittoresque, une place dans l'éternité des légendes populaires. À un détail près : alors que l'existence du pirate honteusement mutilé et l'authenticité de ses Mémoires demeurent hautement douteuses, Louis Mandrin, éphémère (1725-1755) capitaine des contrebandiers, est un personnage historique. Et cet *Abrégé* anonyme (ici suivi d'une pesante *Oraison funèbre*) a été attribué à deux de ses contemporains, l'abbé Regley ou le magistrat Terrier de Cléron. Cela ne garantit évidemment pas le sérieux biographique de l'ouvrage. De l'histoire originelle, l'auteur respecte le squelette – la naissance du bandit, son exécution, la chronologie de ses forfaits. Mais l'habille aussi d'une chair littéraire : celle d'une narration picaresque relevée de mauvais esprit.



Mandrin entre dans la carrière en fabriquant, avec son cadet, de l'or « frappé au coin du roi ». Son frère y laissera « la tête et le reste de son corps » quand Mandrin (après s'être impliqué dans « un cas fortuit qu'un arrêté du parlement vint à taxer d'assassinat ») prendra celle des contrebandiers sévissant entre France, Suisse et États de Savoie. À partir de là, à mesure

que Mandrin et sa bande se mettent à persécuter les fermes générales (entité privée et honnie chargée par le roi de percevoir divers impôts), le récit, déjà coloré, s'épanouit en un verger de savoureux stéréotypes ensoleillés d'ironie. Mandrin se retrouve suivi par « une bande de trente moustaches ». Quand il offre de quoi se panser aux blessés qu'il laisse sur le carreau, il s'écrie : « J'ai l'âme noble », puis troue d'une balle, quelques pages plus loin, l'exécuteur de son frère et son petit garçon. « Vous méritez bien d'être pendus », lance-t-il aux voleurs dans la prison qu'il vient de conquérir – dont il délivrera seulement les détenus contrebandiers...

Nourrie de telles répliques, la trame historique prend, en son début, l'allure d'une cavalcade menée grand train (c'est aussi la vertu des abrégés, surtout quand ils résument une carrière criminelle concentrée sur deux ans). Elle s'augmente ensuite de deux récits d'intérêts opposés. L'un, édifiant, conte la conversion du bandit par un jésuite dépêché spécialement pour son salut. L'autre décrit la fabrication d'un mythe. Déjà très populaire à sa capture, Mandrin devient, en prison, une vedette que visitent des foules curieuses venues de tout le royaume. Sa façon de défendre, lors de son procès, non sa personne mais son personnage de bandit au grand cœur, révèle un processus d'identification que l'on croyait réservé aux criminels médiatiques contemporains. Comme les grands contrebandiers d'aujourd'hui – ceux de la cocaïne colombienne, qui commandent des chansons, ou *narco corridos*, célébrant leurs exploits –, Mandrin aura fini par se prendre pour sa propre légende. □